

COMMISSION ACTION CULTURELLE

INFOS PRATIQUES

DATE DE LA REUNION	HEURE	LIEU
16 février 2023	18h00	Marsac-en-Livradois

PARTICIPANTS

Elus présents :

- Hélène KONIRSCH
- Agnès MOILIER
- Françoise TAISNE
- Simon RODIER
- Andrée SARAGOSA
- Pascal DAUPHIN
- Chantal FACY
- Claude ARTAUD
- Bernard BERAUD

- Techniciens

- Cécile BREUIL
- Jérôme BRU
- Céline BOUTELOUP
- Christel GAY

Excusés

ORDRE DU JOUR

- Rapports d'activités 2022 :
 - o Service Enseignement musical
 - o Service Patrimoine
 - o Service Culture
- Subventions : Travail sur les critères pour définir la notion de « festival »
- Questions diverses

DOCUMENTS JOINTS

- Diaporama présenté lors de la commission

COMPTE-RENDU

1 – Rapports d'activités 2022

Enseignement Musical (présentation de Cécile Breuil, cf. diaporama)

Discussions sur la pertinence d'augmenter les tarifs avec l'inflation.
Il est convenu de proposer à une prochaine commission une petite augmentation des tarifs.

Concernant la communication des informations pour les réinscriptions, Chantal Facy précise que pour le bulletin municipal de Cunlhat, les informations doivent être communiquées avant le 12 du mois précédent.

Concernant la communication sur les spectacles du service : les informations sont données dans l'infolettre du service culture et via un mailing aux communes et référents culture.

Patrimoine (présentation de Christel Gay, cf. diaporama)

- Encyclopédie des métiers :

Pascal Dauphin fait remarquer que les planches sont très lues, emportées et appréciées... cela commence à faire une belle collection.

Chantal Facy précise que Cunlhat les offre aux nouveaux habitants qui les apprécient beaucoup.

La commission est invitée à l'inauguration de l'exposition le 10 mars, à la Gare de l'utopie, avec une performance dansée sur les métiers. Les jours précédents, des écoles viendront visiter l'exposition avec les illustrateurs.

Atelier vitrail aménagé à l'espace Kim en Joong fin avril et fin mai : visites et animations avec le lycée, les filières pros et ouvertures tout public.

Agnès Moilier propose d'ajouter les planches dans la liste des documents des bourses aux documents pour les hébergeurs. La commission convient qu'il s'agit d'une bonne idée.

Christel et Jérôme posent la question des étagères manquantes dans les communes. Plusieurs idées sont à creuser : récup, dore emballage...

- balades ludiques :

Christel Gay explique que le service n'est que moyennement satisfait du service du prestataire, Randoland. En effet, Christel et Dominique Giron doivent reprendre toutes les fiches pour que le contenu soit intéressant.

- inventaire participatif du patrimoine :

Chantal Facy explique que sur Cunlhat les bénévoles ont fait le travail, mais qu'ils rencontrent des difficultés pour la numérisation.

Programmation culturelle (présentation de Jérôme Bru, cf. diaporama)

Festival de Montpeloux : Echange sur le problème des jauges complètes qui empêchent certains habitants de la Vallée de l'Ance de venir. Jérôme Bru propose de venir en Vallée de l'Ance courant juin pour annoncer l'ouverture prochaine de la billetterie du festival leur est ouvert, et inciter les habitants à réserver tôt.

Claude Artaud considère que c'est une bonne initiative.

Itinérances : Jérôme Bru explique les itinérances culturelles fonctionnent bien, trois minibus complets en général. Souvent, un minibus d'internes du lycée.

Impulsions : le service culture s'interroge sur les raisons de l'absence de retours des communes ?

Chantal Facy propose d'inviter toutes les communes pour leur faire la présentation des spectacles.

Claude Artaud, Andrée Saragossa, Bernard Béraud expliquent que le coût est vraiment trop élevé pour les petites communes.

Pascal Dauphin pense que maintenant, la dimension des spectacles proposés est trop importante pour qu'ils soient portés uniquement par une commune.

~~Chantal pense que cela renforce le besoin de se retrouver en amont pour discuter car cela permettrait d'étudier la possibilité de partager les coûts d'un spectacle.~~

Jérôme explique que ces retours de la commission vont lui permettre de faire un retour au département et de demander quelques jours de délais supplémentaire (date limite le 5 mars), afin d'organiser une réunion pour un

www.ambertlivradoisforez.fr

projet commun sur le territoire ALF. Il propose de faire une présélection dans le catalogue compte-tenu des coûts et des salles, et il de convier les communes à une réunion.

La commission pointe aussi les délais trop courts laissés par le CD63 pour le festival Voix et Patrimoine.

Jazz en tête

Simon Rodier explique aussi qu'un RDV est prévu en avril avec la mairie d'Ambert, Omerin et Jazz en tête. Il explique que si la mairie et Omerin veulent que le concert reste chaque année à Ambert, la manifestation perdra son caractère intercommunal.

Tarifs 2023

Proposition du Copil de Montpeloux de passer à 12 €, tarif réduit à 6 € et tarif pass médiathèque à 8 €.

>> La commission valide la proposition.

La commission propose d'aligner les tarifs PCPL sur le festival de Montpeloux.

La commission débat sur la date de démarrage de ces nouveaux tarifs : avec le nouveau PCPL (juin), ou à la rentrée avec la nouvelle saison. Finalement, la commission souhaite lancer ces nouveaux tarifs dès juin pour les raisons suivantes :

- les nouveaux tarifs restent inférieurs par rapport à côté de ce qui se pratique ailleurs
- la généralisation du tarif médiathèque entraînera, de fait, une baisse de tarifs pour les habitants d'ALF
- beaucoup de spectacles sont en accès gratuits

A noter : Campagne de communication à venir sur les réductions pass'médiathèque, à prévoir pour le lancement du PCPL de juin. Agnès Moilier recommande aussi de bien prévenir les bureaux d'accueil de la MDT.

La commission propose, pour la rentrée, de distribuer un petit document aux élèves de l'école de musique pour les inciter à aller chercher leur carte médiathèque.

Divers

Chantal Facy demande si la comcom a un partenariat avec l'ADACL sur la Microfolie ?

Jérôme Bru explique qu'il y a un partenariat dans le cadre d'un projet EAC.

Par ailleurs, une demande d'aide via un prêt de véhicule a été faite, et le bureau a donné son accord pour prêter gracieusement le véhicule des médiathèques du Haut-Livradois, mais malheureusement, il ne convient pas à l'ADACL (il faudrait un véhicule style traffic).

Chantal précise que le service Microfolie est accessible aux communes : 150 € la séance.